



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VIMINES

Nombre de conseillers :

En exercice **18**
Présents **12**
Votants **13**

L'an deux mil vingt quatre

Le 8 Octobre à 20 Heures

Le Conseil municipal de la commune de VIMINES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Corine Wolff, Maire

Date de convocation du Conseil municipal : 1er octobre 2024

Présents : Corine Wolff, Gérard Guggiari, Myriam Mitais, Jean-François Vellard, Dominique Sellem, Sandrine Berlioz, Armelle Benoit, Sébastien Bleuse, Nicolas Champrond, Nelly Plassat, Céline Prunier-Bourgeois, Gaëlle Bernard-Peyre,

Absents : Cyrielle Frison, Mathilde Jasserand, Jean-Christophe Denarie, Jean-Philippe Quidoz, Marie-Noëlle Coux, Gabriel Buffle

Secrétaire : Gaëlle Bernard-Peyre

Corine Wolff, Maire, annonce que Cyrielle Frison, Adjointe au Maire, lui a donné pouvoir.

Le procès-verbal du 10 septembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

Délibération n°2024-52 : Décisions modificatives n°04

Gérard Guggiari, Adjoint au Maire, expose que les recettes sont versées par douzièmes toutes les fins de mois, à imputer sur différents comptes.

Suivant les préconisations du Service de gestion comptable, une somme est affectée au titre d'une provision pour créances douteuses, c'est -à -dire pour celles qui pourraient ne pas être recouvrées.

Pour : 13 - Abstention : 0 - Contre : 0

Délibération n°2024-53 : Demande de subvention auprès du Département au titre du FDEC

Une subvention va être déposée auprès du Département au titre du FDEC (Fond départemental pour l'équipement communal).

Il est proposé de soumettre la rénovation de la salle Saint Jean sur le volet de l'accessibilité et de la rénovation thermique ; les différents scénarios sont présentés.

L'accessibilité représente la somme de 23 200 € HT

Le scénario 2 est retenu sur la partie thermique: somme globale de 178 000.00 € HT

Pour : 13 - Abstention : 0 - Contre : 0

Délibération n°2024-54 : Modification du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)

Le RIFSEEP doit être modifié en fonction de l'organigramme avec une prise en compte de la revalorisation annuelle de 4% des primes versées.

Il est précisé qu'il s'agit des plafonds

Pour : 13 - Abstention : 0 - Contre : 0

Délibération n°2024-55 : Création d'un poste d'adjoint administratif à temps non complet

Il y a un fort développement du service d'aide à domicile avec une augmentation des heures d'intervention passant de 5000 heures à 12 000 heures entre 2020 et 2025.

L'agent administratif affecté au service d'aide à domicile à hauteur de 12h00 par semaine, sera dédié au service d'aide à domicile pour 22h00.

Un appui administratif sera mis en place sur les services techniques pour environ 8h00 à 10h00 par semaine. Un renfort sur le pôle accueil est également prévu en complément pour décharger la personne en charge de l'urbanisme et de la communication.

Le service d'aide à domicile intervient désormais sur 3 communes avec les communes de Saint Sulpice et Saint Cassin. Virginie D'Halluin et Linda Djezar font un important travail et cela porte ses fruits. On constate également un fort impact des besoins des financeurs qui demandent des éléments statistiques et des bilans d'activités.

Un constat est fait que les agents acquièrent une technicité et montent en compétences, ce qui demande du temps de travail plus important.

Pour : 13 - Abstention : 0 - Contre : 0

Délibération n°2024-56 : Candidature de la commune à l'appel à manifestation d'intérêt du Parc Naturel Régional de Chartreuse pour réaliser un Atlas de la Biodiversité Communale

Gaëlle Bernard-Peyre, conseillère municipale, expose que ce projet a été présenté au dernier conseil municipal.

Le projet est proposé par le Parc de Chartreuse à toutes les communes du Parc pour apporter une ingénierie afin de réaliser un Atlas de la Biodiversité communale.

Le reste à charge de la commune serait de 1500 euros par an sur 3 ans.

Cela serait intéressant de connaître un peu mieux la biodiversité du territoire communal et de faire du lien entre des personnes parfois opposées sur ce terrain-là.

Il est nécessaire pour candidater de faire une délibération officielle.

Pour Gaëlle Bernard-Peyre, conseillère municipale, cela peut intéresser tous les habitants, l'école, l'ACCA, des habitants qui se greffent spontanément aux inventaires de la faune et de la flore qui seront pilotés par le Parc.

Quinze communes peuvent se porter candidates sur l'ensemble du Parc, sachant que le Parc comporte 72 communes sur les deux départements.

Pour : 13 - Abstention : 0 - Contre : 0

Armelle Benoit sort de séance.

Délibération n°2024-57 : Demande de subvention au Fonds de Concours tourisme du bien vivre (TBV)

La Commission Tourisme a lancé ce projet, suite à la validation en conseil communautaire.

Le projet sollicite les communes pour améliorer le développement touristique.

Un projet Petites Boucles pourrait être mené avec l'association 4S, qui accompagne en Savoie des personnes atteintes par un cancer du sein ou tout autre cancer féminin pour, ensemble, traverser la maladie et se reconstruire.

Pour : 12 - Abstention : 0 - Contre : 0

